



OTB | PLAN 2021 DATA EAU

Améliorer les connaissances pour mieux protéger, préserver, planifier, piloter

RÉSULTATS ATTENDUS

- Avoir une base de données centralisée, fiable, accessible par tous
- Connaître les milieux en quantité et qualité
- Développer un réseau de suivi fiable
- Connaître les besoins en fonction des activités
- Comptabiliser les prélèvements
- Favoriser l'émergence de l'innovation
- Faire des suivis quantitatifs et qualitatifs de l'eau brute
- Développer un portail d'échange de données
- Avoir un niveau suffisant de connaissances sur le fonctionnement des milieux, l'hydrologie et l'hydrogéologie pour mieux décider

PAS DE GOUVERNANCE SANS CONNAISSANCE, PAS DE PILOTAGE SANS INDICATEUR.

Sont regroupés dans cet objectif transversal tous les besoins en connaissance identifiés comme des informations requises pour la réalisation des différents objectifs stratégiques. S'agissant souvent de prérequis, il s'agit d'un objectif transversal de court terme (2021).

L'amélioration et la valorisation des connaissances se fondent d'abord sur un état des lieux général,

puis sur la mise en place de référentiels permettant la constitution de normes, et enfin sur le partage des données, leur accessibilité et leur diffusion.

- **La mise en place du tableau de bord nécessaire au pilotage de la PEP nécessite de combler des lacunes importantes. Des campagnes de mesures sont notamment nécessaires pour comptabiliser les prélèvements et les rejets, suivre la qualité biologique des milieux aquatiques, recenser l'état des réseaux ou renforcer la connaissance des eaux souterraines.**



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PLAN D' ACTIONS

OTB.1. DISPOSER D'UN ÉTAT DES LIEUX SUR LES RESSOURCES ET LES MILIEUX AQUATIQUES

L'état général de l'eau en Nouvelle-Calédonie porte sur les ressources et les masses d'eau, les usages économiques et domestiques, l'état sanitaire des eaux de consommation et de baignade, la connaissance des risques naturels et anthropiques, des projets de développement agricole, industriel et minier, la coutume et les perceptions culturelles,

les réseaux d'eaux et les plans d'urbanisation communaux. S'il convient d'abord de recenser et valoriser les informations existantes, il est également nécessaire d'investir dans l'acquisition de données nouvelles pour atteindre ces différents objectifs opérationnels.

B.1.1		Disposer d'un état des lieux sur les ressources et les masses d'eau			
B.1.1.1	MT ★	Établir un dictionnaire des données disponibles au sein des partenaires de la MISE	1		5
B.1.1.2	CT	Établir un dictionnaire des données disponibles au sein des acteurs privés et associatifs	1		5
B.1.1.3	MT	Améliorer la connaissance du fonctionnement des milieux et notamment des aquifères en développant les échanges avec le monde de la recherche appliquée	1		5
B.1.1.4	MT ★	Cartographier les masses d'eau superficielles	1		
B.1.1.5	MT ★	Cartographier les masses d'eau souterraines (BD-LISA)	1		
B.1.1.6	MT	Cartographier les zones d'alimentation et de recharge des masses d'eau sensibles	1		
B.1.2		Disposer d'un état des lieux sur les usages économiques et domestiques			
B.1.2.1	MT	Quantifier les prélèvements d'eau selon les différents usages dans les bassins sensibles et les ressources stratégiques	1	2	6
B.1.2.2	MT ★	Réaliser ou actualiser et maintenir à jour l'inventaire des installations, ouvrages, travaux et aménagements (IOTA) en priorisant les bassins sensibles. Constituer la base de données IOTA	1		5
B.1.2.3	MT	Établir le bilan hydrologique des « masses d'eau » stratégiques ou sensibles	1		6
B.1.2.4	LT	Établir le bilan hydrologique de chaque « masse d'eau » par l'analyse des données existantes (qualité, hydrologique, quantité, hydrogéologique, hydrobiologique)	1		
B.1.2.5	MT ★	Cartographier les utilisations de l'eau par masse d'eau	1		5 6
B.1.2.6	MT ★	Poursuivre les études Bilans Besoins-Ressource AEP	1	2	
B.1.2.7	MT ★	Prioriser et poursuivre les études de bilans Besoins-Ressources et les diagnostics de rivière ou de bassin versant à partir de données quantitatives et qualitatives mesurées			6

... / ...



B.1.2.8	CT	Recenser et contrôler les rejets en priorisant les ressources stratégiques	1	2	4	
B.1.2.9	MT ★	Identifier et cartographier les pollutions (urbaines, agricoles, industrielles, minières, ...)			4	
B.1.2.10	MT	Identifier et suivre les pollutions diffuses (intrants agricoles, rejets miniers, eutrophisation, ...)	1		4	5 6
B.1.2.11	MT	Faire un état des lieux de l'adéquation entre la « Nouvelle-Calédonie agricole » actuelle et la ressource en eau				6
B.1.3		Disposer d'un état des lieux sur les données sanitaires				
B.1.3.1	MT ★	Faire un inventaire précis des données sanitaires de la DASS, des mairies et des provinces				5
B.1.3.2	MT ★	Définir l'impact des métaux lourds sur la santé (Ni, Chrome VI, notamment) en partenariat avec l'ANSES		2		
B.1.3.3	MT	Définir l'état sanitaire des ressources, des cours d'eau et lieux de baignade			4	5
B.1.4		Disposer d'un état des lieux sur la connaissance des risques				
B.1.4.1	MT	Réaliser ou mettre à jour la cartographie du biseau salé	1			
B.1.4.2	CT	Faire un état zéro des plans d'épandage				6
B.1.4.3	MT ★	Identifier, suivre et cartographier les risques de pollutions (urbaines, agricoles, industrielles, minières, artisanales, ...)			4	
B.1.4.4	MT	Identifier et cartographier les risques industriels				5
B.1.4.5	MT	Cartographier le risque glissement de terrain (aléas et enjeux)				5
B.1.4.6	CT	Cartographier le risque sécheresse (aléas et enjeux)		2		5 6
B.1.4.7	MT	Cartographier le risque inondation en zone agricole (1-5 ans), évaluer les productions à relocaliser et identifier les parcelles d'accueil				5 6
B.1.4.8	MT ★	Cartographier le risque inondation (aléas et enjeux), notamment sur les zones à vocation urbaine				5
B.1.4.9	MT ★	Cartographier le risque feu (aléas et enjeux) et notamment les zones incendiées au sein des PPE				5
B.1.4.10	CT	Établir un retour d'expérience des catastrophes passées (cyclones, inondations, glissements de terrain, pollutions) : bilan et causes des pertes en vies humaines, conséquences sur les activités, les biens et l'environnement				5
B.1.5		Disposer d'un état des lieux sur le développement agricole, industriel et minier				
B.1.5.1	CT	Compléter la cartographie de l'occupation du sol et des usages agricoles (actualiser la cartographie des parcelles agricoles et des assolements)				5 6

... / ...



B.1.5.2	MT	Disposer de la cartographie des parcelles agricoles et des spéculations voire des assolements agricoles				5	6
B.1.5.3	MT	Cartographier l'hydromorphie des sols				5	6
B.1.5.4	CT	Disposer d'une projection à échéances 10 ans et 25 ans des bassins versants sur lesquels une activité minière ou de carrière est programmée				5	
B.1.6		Disposer d'un état des lieux sur les données relatives à la coutume					
B.1.6.1	CT	Répertorier et cartographier les zones dites "tabou" sur terres coutumières				5	
B.1.6.2	CT	Étudier la perception culturelle de l'eau et notamment du petit cycle de l'eau (traitement, stockage, etc.)			3		
B.1.7		Disposer d'un état des lieux sur le développement communal					
B.1.7.1	CT	Cartographier les limites des extensions des réseaux communaux et intercommunaux d'AEP et d'assainissement		2		4	
B.1.7.2	MT ★	Cartographier les secteurs d'habitats isolés non raccordés au réseau collectif (ressource en eau privée, distribution par camion, sans ressource en eau...)		2			
B.1.7.3	MT	Mettre en œuvre la gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement et d'AEP avec un système d'information géographique (SIG)		2		4	

OTB.2. FIXER LES ÉTATS ET OBJECTIFS DE RÉFÉRENCE, AINSI QUE LES INDICATEURS DE SUIVI

Le caractère « stratégique » des ressources pour l'alimentation en eau doit être déterminé sur la base d'une analyse globale des caractéristiques des masses d'eau et des diverses pressions auxquelles

elles sont soumises. Cette approche doit prendre en compte des éléments de références, nécessaires pour caractériser « le bon état » des nappes et des cours d'eau.

B.2.1		Déterminer les états de référence des masses d'eau					
B.2.1.1	CT	Définir les points de prélèvement à mesurer pour l'état zéro et réaliser des campagnes de prélèvement nécessaires sur les masses d'eau et en priorisant sur les zones sensibles	1				
B.2.1.2	CT	Identifier et suivre des bassins de référence (non significativement impactés)	1			5	
B.2.1.3	CT	Maintenir et développer le réseau de suivi hydrométrique et pluviométrique de référence à l'échelle du Pays et à l'échelle locale	1			5	
B.2.1.4	CT	Réaliser une expertise des réseaux de suivi actuels des ressources stratégiques	1			5	
B.2.1.5	MT	Équiper les ressources stratégiques en outils de suivi	1			5	

... / ...



B.2.2		Déterminer les débits minimums biologiques			
B.2.2.1	MT	Définir le cahier des charges des études de définition des débits minimums biologiques	1		5
B.2.2.2	MT	Établir des valeurs seuils en fonction des états de référence par type de cours d'eau	1		4 5
B.2.3		Déterminer les ressources stratégiques			
B.2.3.1	MT ★	Définir et délimiter les ressources stratégiques superficielles pour l'AEP	1	2	5
B.2.3.2	MT ★	Définir et délimiter les ressources stratégiques souterraines pour l'AEP	1	2	5
B.2.3.3	MT	Définir et délimiter les ressources stratégiques pour les milieux aquatiques et la biodiversité	1		4 5
B.2.3.4	MT	Définir et délimiter les ressources stratégiques patrimoniales	1		5
B.2.3.5	MT	Définir et délimiter les ressources stratégiques de loisir	1		5
B.2.3.6	MT	Définir et délimiter les ressources stratégiques pour le développement économique	1		5 6

OTB.3. DÉFINIR LES NORMES ET LES STANDARDS DES PLANS DE SURVEILLANCE, AINSI QUE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les normes, les standards, les indicateurs de performances permettent de valoriser les données des plans de surveillance mais aussi de leur donner un sens qui justifie leur mise en œuvre. Les données doivent être standardisées pour être

« interopérables » et permettre d'établir facilement des normes. Les plans de surveillance doivent permettre de vérifier si les normes caractérisant les ressources stratégiques sont respectées, et le cas échéant d'envisager des mesures correctives.

B.3.1		Déterminer les formats de données interopérables			
B.3.1.1	MT ★	Mettre en place les formats de données standard et les clés de l'interopérabilité des données sur l'eau	1		
B.3.1.2	MT	Définir l'interopérabilité des données sur les ressources en eau dans les démarches de planification et d'aménagement			5
B.3.2		Déterminer les normes sanitaires de potabilité Pays			
B.3.2.1	MT	Définir les normes de qualité de l'eau brute et de l'eau distribuée sur la base des normes internationales ; faire évoluer la norme de qualité de l'eau brute pour la Nouvelle-Calédonie	1	2	
B.3.2.2	LT	Vérifier la qualité de la ressource au regard de la norme par l'obtention d'une autorisation sanitaire		2	
B.3.2.3	MT	Créer un indice de la qualité des eaux de consommation calédoniennes			3

... / ...



B.3.3		Déterminer les normes de rejets par type d'activité				
B.3.3.1	MT	Établir les normes de rejets pour les IOTA ne rentrant pas dans la nomenclature ICPE				4
B.3.4		Déterminer les plans de suivi des ressources stratégiques				
B.3.4.1	MT	Sur la base d'un diagnostic des dispositifs de suivi existants, compléter, organiser et équiper les réseaux de suivi de la ressource stratégique (prélèvements, rejets, IOTA) ; mettre en place les outils d'acquisition des données relatives aux ressources stratégiques	1			
B.3.4.2	MT	Identifier les ressources complémentaires ou de substitution pour l'AEP		2		
B.3.5		Déterminer les indicateurs sanitaires				
B.3.5.1	MT	Améliorer et mettre en place des dispositifs de comptabilisation, de centralisation et de suivi des troubles de santé susceptibles d'être liés à la qualité des eaux consommées ; établir un « état zéro » et identifier les secteurs sensibles aux risques sanitaires liés à l'eau		2	3	
B.3.5.2	MT	Identifier les indicateurs de santé pertinents pour le suivi de la qualité bactériologique dans les eaux consommées		2	3	4
B.3.5.3	MT ★	Identifier les indicateurs de santé pertinents pour le suivi des métaux lourds dans les eaux consommées		2		

OTB.4. PRODUIRE LES DONNÉES NÉCESSAIRES À LA PLANIFICATION ET AUX PRISES DE DÉCISION

Les actions portent sur la mise à niveau des outils de planification relatifs à l'alimentation en eau potable, l'assainissement collectif et individuel, l'approvisionnement en eau agricole, la prévention des risques naturels et des impacts liés aux activités économiques et aux changements climatiques, la gestion de crises. En priorité, les efforts de

connaissance et de surveillance doivent porter sur les ressources stratégiques et les masses d'eau sensibles. L'amélioration des connaissances doit notamment permettre d'inscrire la planification des projets de développement et la prise de décisions dans une approche intégrée et globale de l'eau.

B.4.1		Mettre à niveau les outils de planification pour l'alimentation en eau potable				
B.4.1.1	MT ★	Mettre en place une opération "mise à jour des schémas directeurs AEP" et en faire une synthèse au niveau Pays		2		
B.4.1.2	MT ★	Établir, tenir à jour un SIG de tous les réseaux AEP		2		
B.4.1.3	MT	Mettre en place des campagnes de recherche de fuites et de diagnostic des branchements (domaine public et domaine privé)		2		
B.4.1.4	MT ★	Mettre en place un programme global de diagnostic de réseau au service des communes (démarrage après finalisation des SDAEP)		2		

... / ...



B.4.1.5	MT	Analyser la situation des secteurs sensibles à la pénurie d'eau et aux risques sanitaires : diagnostic des ouvrages de traitement en place	2		
B.4.1.6	MT	Cartographier les secteurs d'habitats isolés non raccordés au réseau collectif (ressource en eau privée, distribution par camion, sans ressource en eau...)	2		
B.4.2	Mettre à niveau les outils de planification pour l'assainissement collectif et individuel				
B.4.2.1	CT	Élaborer de façon concertée un cahier des charges standardisé pour l'élaboration des schémas directeurs d'assainissement (SDA)		4	
B.4.2.2	MT ★	Réaliser ou mettre à jour les schémas directeurs d'assainissement avec l'aide d'un service d'assistance technique aux communes (STAC), le cas échéant moyennant la mise en œuvre de mesures incitatives		4	
B.4.2.3	MT ★	Mettre à jour les travaux du projet OPANC (Organisme Partenarial pour l'Assainissement en Nouvelle-Calédonie)		4	
B.4.2.4	CT	Lancer un benchmarking des filières de recyclage et valorisation des rejets d'eaux usées		4	
B.4.3	Mettre à niveau les outils de planification pour l'approvisionnement en eau agricole				
B.4.3.1	MT	Identifier les sites potentiels de stockage d'eau	2		6
B.4.3.2	MT	Créer des outils techniques de cogestion et de partage de l'eau pour la gestion dynamique des prélèvements			6
B.4.3.3	CT	Produire des ratios standards de consommation en eau par grand type de spéculation si besoin par zone typologique			6
B.4.3.4	MT ★	Cartographier sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie les secteurs à potentialités agricoles (présentant des caractéristiques agronomiques satisfaisantes et disposant de ressources en eau mobilisables pour l'agriculture, même si ces ressources sont déficitaires) et identifier les secteurs adaptés aux cultures "pluviales"			6
B.4.3.5	MT	Préciser la quantification et la répartition des besoins de stockage ou de transfert d'eau pour l'agriculture			6
B.4.4	Définir le zonage des ressources et masses d'eau sensibles				
B.4.4.1	MT	Définir le zonage des masses d'eau et milieux récepteurs en fonction des enjeux sanitaires, environnementaux et économiques		4	5
B.4.4.2	MT ★	Élaborer un document général de planification des actions d'aménagement et de gestion des eaux à l'échelle du pays et le décliner aux échelles adéquates			5
B.4.4.3	MT	Orienter les vocations des zones à aménager en fonction de la ressource disponible et inciter à ce type de pratique			5
B.4.4.4	MT	Étudier et suivre l'évolution du biseau salé afin d'en éviter les effets dommageables sur l'agriculture et la ressource en eau souterraine (cartographier le biseau salé à l'échelle du pays, mettre en place des procédures de suivi et d'alerte)			6

... / ...



B.4.5		Définir les plans de prévention des risques naturels prévisibles			
B.4.5.1	LT	Entreprendre la réalisation, à l'échelle du pays, d'un programme d'élaboration des plans de prévention des risques naturels prévisibles adaptés à la Nouvelle-Calédonie			5
B.4.5.2	MT ★	Identifier les secteurs habités soumis à des risques naturels élevés			5
B.4.5.3	MT	Définir un référentiel néo-calédonien de réduction de la vulnérabilité et d'adaptation des bâtis aux risques naturels			5
B.4.5.4	MT	Définir les espaces de mobilité des cours d'eau en fonction des enjeux environnementaux (préservation des milieux naturels) et humains (prise en compte des secteurs d'habitat et d'activité)			5
B.4.6		Déterminer le contenu des études d'impact par secteur d'activité			
B.4.6.1	CT	Définir le cahier des charges types pour les études d'impact et les plans de suivi des projets de développement agricole			5 6
B.4.6.2	CT	Définir le cahier des charges types pour les études d'impact et les plans de suivi des projets de développement touristique			5
B.4.6.3	CT	Définir le cahier des charges types pour les études d'impact et les plans de suivi des projets de développement minier		4	5
B.4.6.4	CT	Définir le cahier des charges types pour les études d'impact et les plans de suivi des projets de développement industriel		4	5
B.4.7		Intégrer les effets du changement climatique dans les études d'impact et la planification			
B.4.7.1	MT ★	Définir les scénarios de changements climatiques à prendre en compte dans les études d'impact			5
B.4.7.2	MT ★	Évaluer les effets du changement climatique sur les secteurs sensibles à la pénurie d'AEP et aux risques sanitaires	2		
B.4.7.3	MT ★	Évaluer les effets du changement climatique sur la disponibilité des ressources en eau pour les activités agricoles, industrielles, touristiques et minières et pour la définition de DMB			5
B.4.7.4	MT ★	Évaluer les effets du changement climatique sur les risques naturels			5
B.4.8		Déterminer les données requises pour les prises de décisions en temps de crise			
B.4.8.1	MT ★	Créer des réseaux d'alerte sécheresse	2		6
B.4.8.2	MT	Créer des réseaux d'alerte crues et inondations			5
B.4.8.3	MT	Créer des réseaux d'alerte pollution	2	4	



OTB.5. PARTAGER LES CONNAISSANCES, ORGANISER LA COLLECTE ET LA MISE À DISPOSITION DES DONNÉES

Pour qu'elle soit pleinement valorisée, la connaissance doit être partagée et facilement accessible. Après une standardisation des formats d'échange, l'action consiste à permettre une centralisation de l'accès aux données via une plateforme dédiée aux acteurs de la MISE et

un portail « Eau NC » destiné aux professionnels du secteur comme au grand public. Une veille technologique et un renforcement des liens avec la recherche sont également prévus pour faire progresser les pratiques et les compétences de l'ensemble des acteurs.

B.5.1		Établir le cahier des charges pour la réalisation d'un portail « EAU NC » d'accès aux données	
B.5.1.1	CT	Établir le cahier des charges pour la réalisation d'un portail « EAU NC » d'accès aux données	1 3
B.5.1.2	MT ★	Créer un Portail de l'Eau : plateforme de communication et de téléchargement des données brutes accessibles à tous	1 3
B.5.1.3	MT ★	Créer et animer un « Portail Eau », site Internet qui permet un accès centralisé aux données relatives à l'eau	1 3
B.5.1.4	MT ★	Créer une application « Eau.nc » d'information et d'alerte, permettant notamment à la population de déclarer les accidents, anomalies ou dysfonctionnements constatés dans la gestion de l'eau	1 3
B.5.1.5	MT	Porter à la connaissance du public les cartes d'aléas ou de risques liés à l'eau (notamment PUD, MARPOUS sur terres coutumières) ; organiser et animer des réunions publiques de présentation de ces données	3
B.5.1.6	CT	Partager les données relatives aux menaces et aux risques liés à l'eau (voir 1.3)	3
B.5.1.7	CT	Créer un répertoire des outils de communication et de sensibilisation existants	3
B.5.2		Établir une plateforme de partage de données MISE	
B.5.2.1	MT	Créer une plateforme de partage des données et des études pour la MISE	3
B.5.2.2	MT	Développer une plateforme de centralisation et de partage des données relatives aux ICPE et activités mines & carrières	1 4
B.5.2.3	MT	Développer une plateforme de centralisation et de partage des données relatives à l'assainissement	1 4
B.5.2.4	MT ★	Partager un système commun d'information géographique sur l'eau et l'agriculture (SIG agriculture-eau) en finalisant l'outil élaboré par la province Sud	6

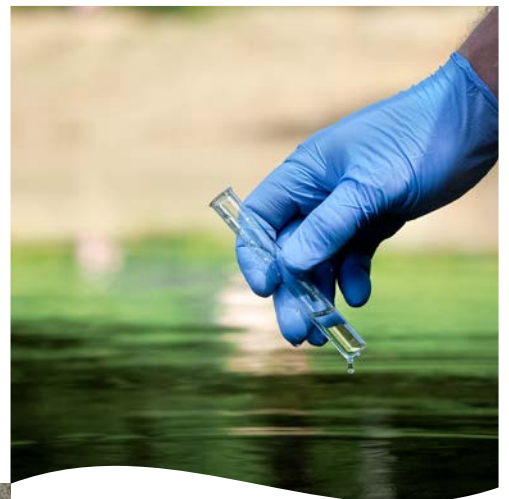
... / ...



B.5.3		Créer un service mutualisé de veille technologique			
B.5.3.1	MT	Doter le Pays d'un outil de centralisation et de capitalisation des innovations, recherches, expérimentations, résultats d'essais et bonnes pratiques		3	6
B.5.3.2	CT	Définir un référentiel des meilleures techniques disponibles en matière de limitation des consommations et des rejets, de résilience aux risques inondations.			5
B.5.3.3	CT	Établir et diffuser un guide des bonnes pratiques d'ingénierie écologique pour les travaux de lutte contre l'érosion		3	5
B.5.3.4	CT	Créer les ponts opérationnels avec les outils de recherche (CRESICA, CNRT,...)		3	5

INDICATEURS D'IMPACT

- Le nombre de stations de suivi présentes sur le portail « EAU NC » (base t0 2020).
- Le nombre de couches cartographiques présentes sur le portail « EAU NC » (base t0 2020).
- Le nombre de formats de données standards (base t0 2020)
- Le taux de réalisation des schémas directeurs d'aménagement (AEP, assainissement, agriculture, mines, risques) (base t0 2020)
- Le nombre de masses d'eau et de ressources stratégiques définies (base t0 2020)



Introduction

01. Mobiliser les acteurs de l'eau

02. Du diagnostic aux orientations prioritaires

03. Orientations stratégiques et plan d'action

04. Perspectives et conclusion



Table des matières